

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOTOBÉCANE" TYPE AV 65

Construit par la Société "Ateliers de la MOTOBÉCANE"

16, Rue Lesault - PANTIN (Seine)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBÉCANE — **Type.** — AV 65 — **Genre.** CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises. (y compris le conducteur). — 1.

Nom et adresse du constructeur. — ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, rue Lesault à PANTIN (Seine).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 23 x 2.

Pédalier. — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1 m. 15.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,74 m. - Largeur 0,69 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,14 m.

Poids du véhicule. — 43 kgs.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39 m/m - Course 41,8 m/m - Cylindrée 49,93 cm³

Taux de compression. — 6,5.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 5 Litres - Fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 6.000 t/mn. Correspondant au couple maximum 3.000 t/mn. Correspondant à la puissance maximum 5.000 t/mn.

Echappement. — Un tube du type "tromblon", d'un diamètre croissant progressivement de 22 à 63 mm intérieur, de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique de long 185 mm et de diamètre intérieur 63 mm, d'un volume égal à 0 l. 500 environ. Le pot contient trois diaphragmes percés de trous et un tube également percé de trous délimitant 4 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11 mm de diamètre intérieur, et de 55 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0 l. 900 environ.

Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions
1°) de l'Arrêté Ministériel du 3 Août 1957 est inférieur à 78 db B (phones)
2°) de l'Arrêté Ministériel du 21 Mars 1961 est inférieur à 76 db A

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER BA 540. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14x7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositif de point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. —

$$\frac{205}{54,5} \times \frac{44}{12} = 13,8$$

Avec des pneumatiques de 23x2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m. 765) au régime du moteur, de 1 000 tours-minute, la vitesse atteinte est de : 7,7 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum théorique du véhicule ressortirait à 46 km/h environ.

5. - SUSPENSION

Avant : Fourche télescopique.

Arrière : Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques à ressorts.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 90 mm commandé par un levier à main droite.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm commandé par un levier à main gauche.

Surface de freinage. — Avant : 28 cm² - Arrière : 32 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Équipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne avant de 100 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptre. — Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 316.

Antiparasitage. — Le véhicule est muni d'un antiparasite agréé par la R.T.F. sous le n° RTF M. 24

8. DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du cyclomoteur est frappé sur la patte inférieure droite du cadre servant à la fixation moteur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro 65.000.000.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, les 4 et 15 Septembre 1961, que le véhicule n° 65.000.000 à moteur n° 3.167.827 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE Type **AV 65** satisfait aux dispositions des articles R 69 à R 73, R 104, R 188 et R 194 à R 199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AA. 451-61
A Paris, le 29 Septembre 1961
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(Signé : HELIOT)

Vu :
Paris, le 29 Septembre 1961
L'Ingénieur des Mines,
(Signé : FREDY)

A Paris, le 29 Septembre 1961
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé : FLAGEOLET)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je, soussigné, Madame VINCENT, représentante dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE" 16, Rue Lescault, PANTIN (Seine), constructeur, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative :
2 Marque : Motobécane.	7 Carrosserie :
3 Type : AV 65	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) :
4 N° dans la série du type : cadre _____ moteur _____	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Essence.	10 Poids à vide :
5 bis Cylindrée (en cm ³) : 49,933 cm ³ 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : du véhicule isolé : _____ d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut et satisfait aux dispositions de l'article R 188 du Code de la Route et des arrêtés pris en application. La plaque métallique prévue à l'article R 199 porte l'indication Cyclo

b) Que ce véhicule sort de nos usines le _____

pour être livré à _____

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à _____

(Signature)



"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".